

—Oui, monsieur. Veuillez me suivre...

Et le commis conduisit le visiteur au cabinet du bibliophile.

Ce dernier vit, ou du moins crut voir du premier coup d'œil qu'il allait avoir affaire à un étranger, et flairant quelque aubaine, car les étrangers riches achètent beaucoup et payent fort cher, prit une physionomie de circonstance pour s'informer des motifs de la visite de ce client encore inconnu.

—Monsieur, répondit Raymond, votre réputation est venue jusqu'à moi dans mon pays qui est l'Angleterre... Comme vous, je suis passionné pour les livres rares, les éditions princeps, les incunables, et je leur consacre mon existence...

—Ah ! monsieur est bibliophile ? dit le libraire en saluant.

—Oui, monsieur... Bibliophile passionné et, si ma modestie me le permettait, j'ajouterais : bibliophile éclairé... Je réunis des trésors, non pour les garder, ma fortune, quoique assez ronde, ne me permettant pas un pareil entassement de richesses improductives, mais pour les céder à des amateurs millionnaires qui en font les bijoux de leurs collections.

—M'est-il permis de vous demander, monsieur, de quel genre de livres rares vous vous occupez plus spécialement ?... fit Duchemin.

—De tous les genres, monsieur, sans exception... répondit Raymond. Je ne demande aux livres, pour leur accorder chez moi droit de cité, que de réunir le double mérite d'une indiscutable rareté et d'une considérable valeur pécuniaire... Mes relations dans la haute aristocratie de naissance et de fortune me rendent faciles des placements de livres aux prix les plus élevés...

—Peste, monsieur, s'écria Duchemin... je vous en fais mes compliments sincères !

Le faux Anglais salua et poursuivit :

—Je suis en ce moment à Paris dans l'espoir de m'y procurer plusieurs volumes dont un de mes compatriotes, propriétaire à lui seul de tout un quartier de Londres, donnerait une somme fabuleuse, car il s'est mis en tête de les avoir dans sa bibliothèque et, vous devez le comprendre, il ne regarde à rien quand il s'agit de satisfaire un de ses caprices... On m'a parlé de vos richesses bibliographiques, et je viens vous demander si vous ne possédez pas les volumes que je cherche... Vous le voyez, je joue cartes sur table, car ce que je viens de dire vous indique surabondamment quel haut prix je compte mettre à ces volumes.

—Si je les possède, monsieur, nous ferons affaire ensemble, soyez-en convaincu, et je désire vivement les posséder... Quels sont-ils ?

—J'ai dressé une petite note...

—Veuillez la mettre sous mes yeux...

Raymond tira de son agenda une feuille de papier sur laquelle, au milieu d'un certain nombre de titres de livres rarissimes, se trouvaient ceux des ouvrages volés dans les différentes bibliothèques de Paris.

Il tendit cette note à Duchemin.

Celui-ci la prit et la parcourut des yeux.

Le faux Anglais avait ses regards rivés sur lui.

—S'il est l'un des voleurs ou des recailleurs, se disait-il, je crois impossible qu'une nuance d'émotion n'apparaisse point sur son visage au moment où il lira les titres des livres volés, or, cette émotion le trahira...

Vainement il épia.

Le visage du libraire ne trahit absolument rien.

—Vous me voyez aux regrets, monsieur, fit Duchemin après avoir lu, je ne possède aucun des ouvrages indiqués sur cette liste... Quelques-uns pourront se trouver peut-être, (je ne l'affirme pas !) Mais il en est un qu'à coup sûr vous ne trouverez point, quel que soit d'ailleurs le prix que vous y voudriez mettre !

—Pourquoi donc ?

—Parce qu'il n'en existe que trois exemplaires.

—Eh ! bien, on peut avoir l'un des trois.

—Non, par la raison que deux exemplaires se trouvent à Paris, à la Bibliothèque nationale, et le troisième à la bibliothèque d'Amsterdam...

—Le titre de l'ouvrage ?

—LE TESTAMENT ROUGE, *Mémoires du sieur de Lassèmas*.

—Soit... passons condamnation sur celui-là... mais, les autres ?...

—Je vous répète que je n'en ai pas un seul... il s'en est fallu de bien peu, cependant, que j'en possède un...

—Lequel ? demanda vivement Raymond, entrevoyant la possibilité d'une piste à saisir.

—LA VIE DU PÈRE JOSEPH, volume assurément très rare, mais moins que le TESTAMENT ROUGE...

—Qui vous a empêché de l'avoir ?

—J'ai refusé de l'acheter.

—On voulait sans doute vous le vendre trop cher...

—Ce n'est pas cela...

—Qu'est-ce donc, alors ?

Ces mots furent prononcés par Raymond d'une voix si brève, avec une intonation si étrange, que le libraire surpris regarda son interlocuteur, vit une lueur au fond de ses prunelles, et en conclut que cet inconnu pourrait bien avoir à le questionner un intérêt spécial dans lequel la bibliomanie n'entrait absolument pour rien.

Mais, comme cet intérêt n'existait point pour lui et qu'il désirait éviter des explications personnelles, il répondit assez sèchement :

—Parce que cela ne me plaisait pas.

Raymond comprit qu'il venait de commettre une maladresse.

Son désir de trouver une piste, son impatience d'obtenir une réponse catégorique, avaient éveillé de vagues soupçons dans l'esprit de Duchemin.

—Comment réparer le mal et faire parler cet homme à présent ? se demanda-t-il.

Puis, à haute voix, il ajouta :

—Je regrette fort que vous ne vous soyez pas arrangé de ce livre... je vous l'aurais payé sans marchander, quel qu'en fût le prix...

—Ce qui est fait est fait, répliqua le libraire. Voici votre liste, monsieur ; elle m'est inutile, puisque je ne suis détenteur d'aucun des livres qui la composent...

En même temps, il présentait la feuille de papier au faux Anglais.

Celui-ci reprit :

—Ne pourriez-vous au moins me dire, monsieur, où je trouverais cet exemplaire de la *Vie du Père Joseph* qui vous a été offert ?

—Cela m'est impossible.

—Pourquoi ?

—Parce que la personne qui me l'a présenté m'était inconnue.

—C'est pour cela, peut-être, que vous avez refusé de traiter avec elle ?...

—C'est du moins une des raisons...

—Peut-être aussi supposiez-vous que le précieux volume avait été volé ?...

En formulant cette question, Raymond regardait le libraire avec une fixité si grande qu'il semblait vouloir le magnétiser.

Duchemin répondit :

—Je n'avais aucune raison positive pour supposer cela, mais l'extrême rareté de l'ouvrage rendait suspecte sa présence dans les mains qui me l'offraient... En 1871, alors que le gouvernement régulier était à Versailles, un assez grand nombre d'ouvrages précieux ont été enlevés des bibliothèques de l'Etat... Ce pouvait bien être un de ceux-là...

—D'autant plus qu'il portait sans doute les timbres de la Bibliothèque nationale ?

—Non, mais certains indices me permettaient de supposer qu'il les avait portés... Maintenant, monsieur, veuillez me dire pourquoi cette insistance à me faire subir en quelque sorte un interrogatoire.

—Parce que, répliqua Raymond en ropronant sa voix naturelle et en laissant de côté l'accent anglais, parce que je